

■ **Neuchâtel Junior Collège**, à Neuchâtel, Fondation, donner la possibilité à des étudiants canadiens et éventuellement d'autres pays, d'accomplir, à Neuchâtel, une partie de leur scolarité. (FOSC du 16.09.1996, p. 5600). Autorité de surveillance: office de surveillance du canton de Neuchâtel.
Journal no 2469 du 02.09.2002
(00631504 / CH-645.0.401.273-6)